AU COEUR DE NOTRE PROJET, LES PELLERINAIS.

NOTRE PROGRAMME

Le Pellerin, notre lien

ÉCOUTE CONFIANCE ACTION INTÉRÊT GÉNÉRAL SOLIDARITÉ ÉCOLOGIE AMBITION DÉVELOPPEMENT

www.LePellerin2020.fr

QUESTIONS COURTES / RÉPONSES COURTES

Pendant le mandat, il a beaucoup été question du square Chanson. Qu'en est-il ?

Depuis l'arrivée de Patrick Gavouyère à la fonction de maire, nous avons toujours tenu le même discours, à savoir : même si la commune gagne le recours engagé par quelques riverains, ce projet sera revu à la baisse et un habitat senior verra le jour. Il sera constitué de maisons de plain-pied entourées d'espaces verts et les sentes piétonnières et cyclables seront préservées.

L'opposition affirme que certains projets ont vu leur « budget exploser ». Pourquoi ?

C'est un manque de connaissance de la gestion municipale. Ils confondent l'élaboration du projet et le marché public qui est passé. Le montant d'un marché public ne peut être dépassé que de quelques %. Pour dire que le budget explose, ils font référence au premier montant du projet annoncé. ***Or, tant que l'élaboration du projet n'est pas terminée, il est absolument normal et sain que l'enveloppe budgétaire prévue évolue, puisque l'on intègre toutes les demandes des usagers consultés et des contraintes imposées par les institutions qui accordent des subventions.*** *Pour conclure, avec les « Comco » annoncées, il leur faudra 2 mandats pour réaliser un dixième des projets d'un seul mandat.*

Que répondez-vous aux autres candidats qui affirment que vous avez mené une gestion «au coup par coup» ?

En réalité, nous avons bien géré les finances de la ville. Nous avons investi plus de 9,5 millions d'euros depuis 2014, soit plus que les communes voisines. Les impôts communaux des Pellerinais n'ont pas augmenté, comme nous nous étions engagés. La dette n'a progressé que très peu, et nous avons emprunté au meilleur moment lorsque les taux étaient bas. C'est normal de vendre certains bien communaux pour financer de nouveaux bâtiments dont les habitants ont besoin. Je pense à l'Espace Culturel Adine Riom, à la nouvelle médiathèque, à l'école de l'Hermitage... Une gestion saine c'est savoir céder des biens communaux devenus inutiles pour ne pas trop emprunter et appauvrir la commune.

Avez-vous fait assez pour l'environnement et le développement durable ?

Nous avons fait avancer le Pellerin ! Nous avons fait rayonner notre ville en la matière en étant les premiers dans l'Ouest à signer la charte contre les perturbateurs endoctriniens. Nous faisons de l'écologie « souriante » et non dogmatique. Notre action écologique a été très transversale. Nous voulons aller encore plus loin, en accompagnant mieux les habitants et notamment les enfants sur ce sujet, en mettant à disposition des particuliers des moyens pour améliorer l'isolation de leur logement, en publiant un rapport d'impact environnemental pour chaque projet structurant, en aménageant de nouvelles liaisons piétonnes et cyclables, en augmentant encore le bio à la cantine, en renforçant l'écô-pâturage...

Nos propositions page 4 et 5

Comment mieux impliquer les habitants dans les décisions ?

En mettant en place une nouvelle Gouvernance municipale. *Si nous sommes élus, j'en serais chargé par le Maire. Je le ferai avec beaucoup d'enthousiame car durant ces dernières années, j'ai toujours voulu consulter les habitants et leur donner la parole. Personne d'autre ne l'a fait, alors qu'ils le pouvaient !*

En réalité, les multiples comités proposés par nos adversaires ne feront que rallonger le temps -déjà très long- de réalisation des projets. Nous utiliserons, pour recueillir très régulièrement l'avis des habitants, à la fois Internet et les réseaux sociaux, les consultations papier dans toutes les boîtes aux lettres et lorsque cela sera nécéssaire les réunions publiques.

Nos propositions page 8

Avez-vous fait assez pour l'action sociale et solidaire ?

On ne peut jamais tout faire mais je pense que nous avons fait beaucoup. *Nous avons poursuivi, voire renforcé les projets déjà existants et nous en avons mis en oeuvre de nouveaux. Il faut savoir que l'action sociale est très transversale. On la retrouve dans l'urbanisme, dans la voirie, dans le sport, l'animation, l'enfance ou encore dans la transition énergétique. Chaque année, le CCAS aide plusieurs dizaines de familles Pellerinaises. Je crois qu'un des moments les plus forts à mes yeux est le festival HandiClap où des personnes en situation de handicap s'expriment de façon artistique.*

Nos propositions page 5

Pourquoi le projet de pôle sportif tarde t-il à voir le jour ? Se fera t-il ?

Outre la Déclaration d'Utilité Publique du projet (DUP), instruite après enquête publique par l'administration et aujourd'hui accordée par le Préfet, les délais de réalisation sont dus à deux raisons. La première est liée à la ***démarche participative*** *: nous avons procédé à une étude des besoins à 360°, ce qui nous a conduits à aller au delà des demandes initiales du club de football USP. Une enquête auprès des enseignants a permis de prendre en compte les besoins des écoles, du collège et du lycée du Bois Tillac et imaginer un centre sportif pluridisciplinaire. La deuxième raison, la plus importante, tient au* ***temps d'instruction*** *de l'acquisition des terrains d'assiette, notamment pour l'un des trois terrains dont l'achat doit se faire par voie d'expropriation, du fait d'une indivision complexe, sollicitée en vain. Nous sommes confiants dans la réalisation de ce projet, sachant que parallèlement à la procédure d'acquisition,* ***l'équipe municipale est prête à lancer toutes les études nécessaires pour préparer les marchés de travaux.***

Le projet de pôle sportif page 6

NOTRE PROGRAMME 2020-2026

Dans ce programme, sont indiquées par des ✓ nos propositions à portée environnementale et écologique.

AVEC VOUS, POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

- **Signature de la charte APF France Handicap**
- **Faciliter l'accessibilité** des activités sportives aux personnes en situation de handicap
- **Mise en oeuvre d'un plan municipal de mobilités** (création d'une commission accessibilité et inclusion pilotée par le Directeur des Services techniques et présidée par un élu, composée de personnes en situation de handicap et de volontaires)

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

- **Poursuite du plan de réfection des rues et trottoirs :** rues du 11 novembre, Moulin-Collet, Croix-Hubin, route du Pé de Buzay, liaison Hermitage / collège…
- **Création du rond-point de la Cochère** permettant le prolongement de la ligne 78 et réduisant la vitesse des véhicules allant vers le Grand Chemin
- **Sécurisation des villages et du bourg :** aménagements de voirie priorisant la sécurité (carrefour des Dodinières, chemins piétonniers du Grand Chemin vers la Jaunaie, rue de la Chauffetière), rue de la Génolière

PRÉVENTION ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- ✓ **Patrouilles à vélo** de la policière municipale
- Limiter le sentiment d'insécurité en **supprimant les zones mal éclairées** (ex : détecteurs de présence).
- **Actions d'éducation civique** (prévention drogues, sécurité routière, réseaux sociaux et harcèlement).
- **Formations à l'utilisation des défibrillateurs** et **sensibilisation des habitants aux premiers secours**
- **Contre les cambriolages, développement avec la Gendarmerie du réseau des référents de quartier ou de village « Participation Citoyenne »**

UN ACCÈS FACILITÉ AU CENTRE-BOURG

- **Poursuite de la création de stationnements**
- ✓ **Aménagement de pistes cyclables**
- ✓ **Poursuite de la création de liaisons inter-quartiers et de liaisons douces (vélo, piétons)** pour faciliter les déplacements au coeur du bourg

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

- ✓ **Aménagement de nouveaux parterres de fleurs**
- **Mise en valeur de Bikini et des quais de Loire (sculptures permanentes, expositions artistiques...)**
- ✓ **Fleurissement des entrées et sorties de bourg**
- **Entretien plus régulier des accotements dans les villages**
- ✓ **Mise en oeuvre de l'opération « Un arbre, un enfant ».** Lors de la naissance d'un enfant, un arbre sera planté, sur un espace de la ville ou dans le jardin de ses parents à leur demande.
- **Nouvelles décorations de Noël** dans le centre-ville et pose d'un grand sapin de Noël sur la place du commandant l'Herminier

PROTECTION DE NOTRE PATRIMOINE

- **Partenariats avec le conservatoire du littoral** : **aménagement de la cale du chemin des Carris** (en face de Cordemais), **aménagement d'un belvédère pédagogique** au niveau du Canal
- **Soutien à nos associations** de protection du patrimoine (ACCAM, Autrefois le Pellerin...)
- **Restauration du petit patrimoine existant (sur proposition d'associations)**

AVEC VOUS, POUR UN URBANISME RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET PATRIMONIAL

Tout projet d'urbanisation, par exemple celui des Grandes Noëlles (terrain de football actuel), respectera l'habitat environnant et la physionomie du lieu. Nous veillerons à ce que toute rénovation ou réhabilitation ***s'intègre dans le patrimoine bâti*** *de la commune préservant ainsi* ***le cachet et l'authenticité*** *du bourg et des villages. Nous serons particulièrement vigilants à* ***l'impact environnemental des projets****.*

DES PROJETS ADAPTÉS AUX BESOINS DES HABITANTS, ASSOCIÉS À LA DÉCISION

- **Création d'un éco-quartier** en centre-ville pour nos aînés
- **Concertation préalable à la décision de nouveaux projets immobiliers**
- **Publication d'une étude d'impact environnemental pour chaque nouveau projet** structurant avec recherche de compensations
- **Vigilance extrême sur le respect des engagements obtenus de Nantes Métropole** concernant les travaux de maintien et de consolidation des digues de la Martinière et de protection des autres zones inondables (Béhinière, Proutière, Surchaud, Gentillère) inscrits au PAPI (programme d'actions de prévention des inondations).
- Au titre des obligations de la loi Duflot et du PLH (Plan Local de l'Habitat), nous construirons chaque année entre **12 et 14 logements sociaux**, tout en maintenant les équilibres de chaque projet : 1/3 de logements sociaux, 1/3 en accession à la propriété, 1/3 locatifs, afin de respecter l'équilibre sociologique de la commune.
- Chaque nouveau projet devra rechercher le meilleur équilibre énergétique **(panneaux solaires, sobriété énergétique..)**

LE ZOOM : RÉHABILITATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS EN RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS ET JEUNES TRAVAILLEURS

L'emprise de ce bâtiment emblématique mais vétuste du centre-bourg offre un très beau potentiel. Tout en préservant la façade, qui présente un caractère architectural remarquable, elle permettra de développer un projet pour **accueillir des logements à destination des étudiants ou jeunes travailleurs.** Nous répondrons ainsi à leur besoin d'indépendance dans des conditions financièrement accessibles, à proximité des commodités, notamment des transports en commun. Quant aux associations Restos du cœur, Secours Catholique et Secours Populaire qui y sont actuellement logées, nous leur proposerons un espace mieux adapté à leurs activités solidaires.

AVEC VOUS, POUR UNE VILLE ENCORE PLUS VERTE

L'ÉCOLE, VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Vers une alimentation de plus en plus responsable dans nos cantines**. Augmentation du bio et des circuits courts (46% actuellement de bio au Pellerin alors que la loi imposera 20% dès 2022), alimentation moins carnée, diversification des protéines.
- **Toujours moins de gaspillage alimentaire**. Sensibiliser les enfants au concept « grosse faim, petite faim ».
- **Formation aux éco gestes**.
- **Poursuite des actions dans le cadre de la charte contre les perturbateurs endocriniens**, que le Pellerin a été la première ville de l'Ouest à signer dès le 3 décembre 2019.
- Proposition aux écoles en lien avec le Conseil Municipal des Enfants et l'Espace Jeunes, de **participer à la Journée municipale Clean-Up Day**

OPTIMISATION DES MOBILITÉS ET PLUS DE DÉPLACEMENTS COLLECTIFS

- **Mise en place de nouvelles liaisons douces** (vélo, piétons) et de circulation apaisée dans les villages, dans le bourg et entre les villages et le bourg
- **Prolongement de la ligne 78 vers la Cochère** et du E1 jusqu'au bac de Couëron, prolonger les horaires du E8 dans la journée, en concertation avec Nantes Métropole et la SEMITAN
- **Travail au niveau de la Métropole pour la création d'une plateforme multi-modale d'entrée du Pays de Retz qui se compose de plusieurs modes de transport (parking voiture et vélo et transports en commun).**
- **Création d'une aire de covoiturage mieux située que l'actuelle avec une signalétique efficace**
- **Participation active du Pellerin à l'appel à projets « Flots »** visant à développer les transports sur la Loire

AVEC VOUS, POUR UNE VILLE ENCORE PLUS SOLIDAIRE

NOUVEAUX SERVICES AUX HABITANTS

- Négociations, avec les pouvoirs publics, pour l'**installation d'une Maison France Services** pour Le Pellerin et les communes limitrophes (Saint-Jean-de-Boiseau, Rouans, Cheix-en-Retz...).
- **Mise à disposition gracieuse d'une salle communale pour les familles de défunts Pellerinais** pour accueillir les personnes après la sépulture.
- **Création d'un réseau de bénévoles et de professionnels pour visiter les personnes isolées et/ou en situation de handicap**.
- **Poursuivre et renforcer l'accompagnement des familles**, le repèrage des personnes en difficulté, avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale.
- **Obtenir enfin, la création d'une classe ULIS** (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) **au collège** pour les enfants en difficulté.

Les Maisons France Services **sont susceptibles d'accueillir tous ces services publics.**

AVEC VOUS, POUR ENCORE PLUS DE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

- **Ouvrir la troisième tranche de la zone d'activités de la Bréhannerie** pour accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux artisans
- **Création d'un espace de co-working** à l'Espace Culturel Adine Riom pour éviter les déplacements
- **Faciliter l'implantation et/ou la reprise des commerces de bouche** et alimentaires
- **Relancer l'association des commerçants**
- **Mettre à disposition un local communal commercial** pour les producteurs locaux
- **Engager notre commune à la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat**

ACCOMPAGNER CHACUN VERS DES PRATIQUES VERTUEUSES

- **Mise en place d'une Brigade Verte avec le recrutement d'une personne en service civique** pour sensibiliser la population, créer un guide de l'éco citoyen, accompagner les particuliers dans les démarches de rénovation énergétique de leurs logements, animer des actions de terrains (journée nettoyage, prévention auprès de la population et des écoles, ...)
- **Création du Clean'Up Day municipal** (journée du nettoyage)
- **Favoriser la mise en place de composteurs partagés**
- **Distribution de compost et de paillage** aux habitants
- **Production de paillage pour les habitants à partir notamment de la collecte des sapins de Noël**
- **Soutenir les projets eco responsables de nos associations** au moyen d'un bonus lors de l'attribution des subventions annuelles
- **Soutenir la rénovation des passoires énergétiques**. Mise à disposition gratuite aux particuliers d'une caméra thermique pour établir leurs diagnostics énergétiques

LA MUNICIPALITÉ, UN RÔLE D'EXEMPLARITÉ

- **Travailler avec le gestionnaire du marché** pour limiter les déchets (incitation aux emballages réutilisables), vers une alimentation plus responsable (bio, circuits court, ...)
- **Élaborer un rapport d'impact écologique** pour tous les projets structurels et mise en place de solutions de compensation
- **Lutter contre l'imperméabilisation des sols** (végétalisation des toitures, stationnement, respect du coefficient de biotope...)
- **Travailler avec l'association Energies Citoyennes Sud Loire** pour la mise en place de projets d'auto consommation sur le bâti communal
- **Créer un second verger communal au Canal,** un espace de partage et d'apprentissage
- **Renouvellement progressif de la flotte communale par des véhicules électriques et/ou hybrides**
- **Renforcement et développement de l'éco-pâturage**
- **Dématérialiser** les documents liés au Conseil municipal et Métropolitain

AVEC VOUS, POUR UNE VILLE ENCORE PLUS ÉDUCATIVE ET SPORTIVE

Les établissements scolaires et les associations entretiennent les relations au sein de la commune, favorisant ainsi ***la connaissance de l'autre, l'éducation des enfants et l'apprentissage de la vie collective****. Elles contribuent à faire des communes des lieux où il fait bon vivre, animés, conviviaux, où chacun peut s'impliquer. Le sport doit être un outil au service de l'éducation de la jeunesse, tant au niveau scolaire que dans le cadre de la politique de la ville. Ainsi, sport éducation, sport de haut niveau, sport loisir et sport santé doivent être développés de façon harmonieuse.*

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LES ÉLUS

- **Élaboration et signature d'une charte de la vie associative** pour renforcer la communication avec la municipalité et entre les associations
- **Organisation d'une rencontre annuelle de tous les représentants d'associations** (état des besoins de chacun, dialogues entre les associations).
- **Pour les associations employant des salariés, proposition de participation au forum des métiers**
- **Optimisation de l'occupation de nos installations et équipements sportifs :** demande aux utilisateurs de déclarer la non-utilisation d'un créneau horaire dédié, pour le mettre à disposition d'une autre association.

DE NOUVELLES ACTIONS EN FAVEUR DE NOS ENFANTS

- **Organisation d'un forum des métiers et de l'emploi destiné aux collégiens, lycéens, étudiants et adultes en recherche d'emploi.** Possibilité pour les membres du Conseil des Sages d'être parrains d'initiatives de jeunes (partage d'expérience) en coopération avec la chambre des métiers et de l'artisanat
- **Création d'une mini entreprise coopérative estivale pour les 14/17 ans** (activité de services à la personne) sous la houlette de l'Espace Jeunes
- **Déménagement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à l'Hermitage** pour des locaux plus spacieux et adaptés
- **Organisation d'une journée découverte multi-sports en coopération avec les associations** (valoriser l'activité de toutes les associations sportives de la commune et faciliter l'accès au sport)
- **Création du Conseil Municipal des Jeunes de 12 à 16 ans**
- **Mise à disposition du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes d'un budget participatif annuel**
- **Créer au sein de la Médiathèque, pour les écoliers, une rencontre annuelle visant à la sensibilisation à la vie civique**. Elle sera animée par le Service Enfance Jeunesse communal et des élus de tous les groupes.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Une piscine mobile pour permettre l'apprentissage de la Natation** (lire zoom ci-dessous)
- **Centre sportif avec terrain synthéthique respectueux de l'environnement et de la Santé, courts de tennis, mur d'escalade, mur d'entraînement aux sports de balle** (lire zoom ci-dessous)
- Après la remise à niveau du pôle « City-parc » (sécurisation du terrain Foot 5, éclairage, accès, etc....), **réfection du terrain de basket** (suite logique des travaux de l'école de l'Hermitage)
- **Installation d'un mur d'escalade** dans le futur complexe sportif : création d'un club d'escalade, aménagement au dos d'un mur d'entraînement pour sports de balle
- **Aménagements de parcours sportifs en libre accès :** parcours workout (équipement sportif d'extérieur) à Bikini, parcours sportif de La Martinière (réhabilitation de l'existant et renforcement), création pour les personnes en situation de handicap
- Réalisation et réfection de **terrains de pétanque, palets et Molkky** dans différents lieux : place du Cdt l'Herminier, à Bikini et au Canal de la Martinière, aménagement de terrains sur les zones sans parking
- **Accompagnement de la création d'un club de marche**
- **Accompagnement de la création d'un club de fléchettes**
- **Carte et QR code pour parcours VTT ou Running** : proposer une carte des différents parcours VTT ou Running à effectuer dans la commune et les communes environnantes au départ du Canal, des Quais ou de Cassin. Système de flashage de la carte avec un QR code
- Effectuer les travaux d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite du **ponton de pêche de la Gaule Nantaise**

LE ZOOM : TOUT SAVOIR SUR NOTRE PROJET DE FUTUR PÔLE SPORTIF !

La pratique sportive en club et en établissements scolaires dans la commune est en constante augmentation. C'est pourquoi nous devons répondre aux attentes actuelles, mais aussi anticiper les besoins futurs.

Un espace multisports répondant à ces exigences, aura l'immense avantage de proposer, outre un confort supplémentaire pour les pratiques actuelles, **une offre élargie à d'autres sections sportives comme le rugby, le tennis ou l'athlétisme, mais aussi une pratique plébiscitée par le jeune public, l'escalade.**

Deux terrains de sports, dont un synthétique (certifié sans HAP*) et **une piste d'athlétisme avec sautoirs et zone de lancer**, un **mur d'escalade** (avec au dos **un mur d'entrainement** pour jeux de balle), un ou deux **terrains de tennis,** des vestiaires, un parking et un club house : autant d'équipements modernes et répondant aux préconisations réglementaires sur un espace de 33 000m² en face de l'Espace René Cassin, qui constitueront ainsi **un ensemble cohérent dans ce secteur**.

*HAP : revêtement respectueux des normes environnementales et de santé

LE ZOOM : UNE PISCINE MOBILE POUR PERMETTRE L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION AUX ENFANTS

La demande des pellerinais, en matière d'équipement aquatique, est forte. La construction d'une piscine, prise en charge par notre seule commune, n'est pas réaliste eu égard au poids financier considérable qu'il représente en coûts de fonctionnement (cela entraînerait une hausse importante des impôts locaux).

C'est la raison pour laquelle nous proposons de louer pendant 3 mois entre avril et juin une piscine mobile de 5m sur 10m, chauffée à 28°, afin de permettre aux élèves d'apprendre les bases de la natation dans leur cadre scolaire (cycles 1, 2 et 3 du socle commun de l'Éducation Nationale en primaire et collège).

Le bassin, d'une dimension suffisante, pourra accueillir **une demi-classe à chaque créneau**, sur le temps scolaire.

Ce bassin mobile, qui pourrait être **installé derrière les Halles**, à proximité immédiate de douches et de toilettes séparées, représente un budget de **20.000 euros annuel** pour une prestation incluant deux maîtres nageurs présents simultanément pour l'apprentissage (pour répondre aux exigences concernant la natation scolaire et à raison de 35h / semaine).

Pour un tel projet, 40% des coûts d'encadrement, de matériel pédagogique et du transport sont déjà pris en charge par l'Agence Nationale du Sport.

Nous nous efforcerons de mettre ce projet en oeuvre dès ce mois d'avril 2020.

Schéma provisoire de principe

AVEC VOUS, POUR UNE VILLE ENCORE PLUS ANIMÉE

Depuis 2014, nous avons tout mis en oeuvre pour ***réveiller la commune et l'animer****. Pour les 6 ans à venir, nous souhaitons* ***développer encore plus l'offre culturelle et d'animations****.*

DE NOUVELLES FESTIVITÉS !

Création d'une **journée du cheval**, création du **Festival Jazz en Loire**, organisation d'une **chasse aux trésors géante** pour redécouvrir le Pellerin, organisation des **« Dimanche Jeux de Société »** à Cassin, organisation d'un **marché de Noël sur les quais** avec mise en place d'un grand sapin de Noël, soutien à des **locations de pédalos** à la Martinière, **soutien financier et logistique à l'organisation des fêtes de voisins**...

CRÉATION D'UNE GUINGUETTE

Création d'une **guinguette éphèmère au bord de la Loire** de juin à septembre en partenariat avec le Voyage à Nantes

Projet mis en oeuvre en partenariat avec des associations, des restaurateurs, des musiciens

Financement partiel par la municipalité mais vocation à être **autofinancé**

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Réflexion et études quant au développement du Port du Pellerin, qui touche à l'identité de notre ville

Installation d'un **kiosque info tourisme** pour l'accueil touristique, la mise à disposition d'outils de réparation de vélo. Indication des commerces de proximité, des circuits de vélo, de randonnée, des lieux à visiter et distribution de cartes et plans

Augmentation de **tables de pique-nique** à Bikini et au Canal de la Martinière

Installation d'une **table de tennis de table** au Canal et à Bikini

Aménagement d'une **aire de camping-cars à Bikini**

Expositions sur les quais (organisation de concours photo en lien avec Phot'images, le Club Photo du Pellerin)

Valorisation de **l'identité équine** du Pellerin

POURSUITE DE L'OFFRE CULTURELLE

Nous poursuivrons l'offre culturelle développée depuis 2014 avec l'organisation de la **Fête de la Loire**, de **Débords de Loire**, du **Concert Solidaire de Noël** dans l'église, de la **soirée spectacle Incroyables Talents** du Pellerin, de **séances de cinéma en plein air**, du **bal des pompiers**, de la **fête de la musique**, la **chasse aux oeufs de Pâques**, le **repas des ainés**, la **soirée Halloween**...

AVEC VOUS, POUR UNE VILLE ENCORE PLUS PARTICIPATIVE !

- **Mise en place d'une nouvelle Gouvernance municipale dès le mois d'avril visant à impliquer encore plus les habitants. Un adjoint sera chargé entre autres d'animer et d'organiser ces nouveaux modes participatifs.**
- **Création d'un Conseil inter-générationnel qui rassemblera à la fois des élus du Conseil des Sages, du Conseil Municipal des Enfants et des élus municipaux, pour croiser les regards.**
- **Création du Conseil Municipal des Jeunes de 12 à 16 ans**, suite logique du Conseil Municipal des Enfants
- **Création d'un Conseil des Villages** avec des représentants de chaque village
- **Création d'un Conseil des Quartiers** avec des représentants de chaque quartier du bourg du Pellerin
- **Installation d'un nouveau panneau d'information lumineux pour les villages** au carrefour de la Cochère
- **Nous instaurerons un budget participatif avec une enveloppe d'un montant de 30.000€ annuel dont l'attribution sera décidée par les habitants.**
- **Attribution d'une enveloppe complémentaire au budget participatif pour les Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes**
- **Déplacement du lieu de séance du Conseil municipal à l'Espace Culturel Adine Riom et sonorisation de la salle pour permettre l'accueil de plus de public, retranscription en direct sur la page Facebook de la ville.**
- **Prise en compte des pétitions par la municipalité :** si 300 Pellerinais le demandent, un sujet pourra être mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal.
- **Création d'une nouvelle identité visuelle de la ville,** dans la continuité de l'actuelle, plus adaptée à notre époque et réalisée en interne avec le concours des habitants

INVITATION

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

DE PRÉSENTATION DE LA LISTE ET DU PROGRAMME

MERCREDI 11 MARS À 20H00

GRANDE SALLE - ESPACE RENÉ CASSIN

Notre projet est solide.
Notre équipe est déterminée et prête.
Nous ferons, avec vous, ce que nous disons.

ENSEMBLE, CONTINUONS DE FAIRE AVANCER LE PELLERIN !

Le Pellerin, notre lien

Notre liste a fait le choix de confier l'impression de ce document à une entreprise adaptée composée de 140 salariés dont 120 en situation de handicap. Cette société française dispose des certifications PEFCTM et FSC®, ainsi que de la marque « Imprim'vert », qui garantissent l'utilisation de papiers issus de **forêts éco-gérées** et la **non utilisation de produits néfastes** pour l'environnement.

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci !